



AGF : retrait du plan de suppression d'emplois !

Le CEC (comité d'entreprise commun) des AGF s'est réuni ce jour. La Direction a présenté un projet de réorganisation en 3 ans qu'elle a baptisé « Ambition 2011 ».

Notre syndicat FO est convaincu que ce plan est imposé par Allianz SE (SE pour société européenne), ce que conteste Jean-Philippe Thierry, encore pour un temps PDG.

Ce plan, tel qu'il a été présenté par la Direction, comporte la suppression de 700 postes de « Back Office » et la création de 550 postes de commerciaux. C'est totalement incohérent. Les effectifs commerciaux très précaires ont d'ailleurs légèrement augmenté ces derniers temps et ne peuvent pas fonctionner sans le support des services administratifs.

Mais en réalité il est question de spécialiser des sites ce qui aura des conséquences très graves pour l'emploi. Il y a 6 sites administratifs importants : Rennes, Marseille, Bordeaux, Lyon, Lille et Paris. Ainsi à Rennes, par exemple, la délégation qui comporte 254 salariés administratifs couvrant les activités de souscription des particuliers, des professionnels et des entreprises IARD ainsi que l'informatique, le marketing, la comptabilité et enfin l'indemnisation deviendrait un centre national spécialisé sur l'indemnisation IARD. C'est ainsi qu'une centaine de salariés de Rennes vont se voir proposer soit une reconversion sur le site soit un déménagement sur Bordeaux.

De tels déménagements menacent près de 1000 salariés sur l'ensemble des sites.

D'autres sites plus réduits en effectifs, orientés vers le soutien commercial au réseau santé, vont perdre toute activité administrative : **200 personnes sont concernées.**

La Direction a bien sûr inclus, sans l'expliciter, les départs naturels correspondant au turn-over et aux départs en retraites (150 à 200 par an).

La Direction des AGF a critiqué les articles de presse qui annonçaient un plan important de suppression d'emplois. Elle a démenti. Mais dans la réalité, les fermetures de sites et les déménagements consécutifs à la spécialisation des sites les plus importants et les départs naturels non remplacés concernent bien 1500 salariés sur 3 ans.

C'est inadmissible !

Ce plan doit être retiré !

Notre syndicat FO revendique

- **la garantie d'aucun licenciement**
- **le maintien de tous les sites (administratifs et commerciaux) sans condition de taille.**
- **le maintien de tous les postes et de toutes les activités sur les sites.**

Notre syndicat FO est favorable à toute action y compris la grève pour obtenir ces garanties et le retrait du plan.

Notre syndicat FO est favorable à l'unité. L'essentiel est de s'unir sur ces revendications précises.